RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00178
Numéro SIREN : 520 045 170
Nom ou dénomination : ABD CONSULTANTS

Ce dépôt a été enregistré le 17/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/008581

Greffe du Tribunal de Commerce de Romans : dépôt n° 8581 en date du 17/10/2018

Cecogeti

Association de Gestion et de Comptabilité
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts-comptables de la Région Rhône-Alpes

Activé conforme

SAS ABD CONSULTANTS
Le petit pélican
Bd du président Albert Lebrun

26200 MONTELIMAR

Bilan du01/10/2016 au30/09/2017
Durée 12 mois

No SIRET 52004517000021
Code NAF 6831Z

COMPTES ANNUELS

Document établi par :

cecogeti
95 Avenue de Nîmes
07303 TOURNON SUR RHONE

Tel. 04 75 07 54 20

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS ABD CONSULTANTS** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : Le petit pélican 26200 MONTELIMAR — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 5 2 0 0 4 5 1 7 0 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le 30092017 Net 3	N-1 30092016 Net 4	
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	10 729	AU	7 523	3 205	3 925
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	264	CV		264	264
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 550	BI		2 550	2 550
	TOTAL (II)	BJ	**13 543**	BK	**7 523**	**6 019**	**6 739**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP	17 807	BQ		17 807	17 449
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	38	BW		38	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	6 614	BY		6 614	64 596
	Autres créances (3)	BZ	8 982	CA		8 982	19 547
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	28 148	CG		28 148	9 538
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 168	CI		3 168	3 527
	TOTAL (III)	CJ	**64 757**	CK		**64 757**	**114 657**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**78 300**	1A	**7 523**	**70 776**	**121 396**

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2017

Désignation de l'entreprise SAS ABD CONSULTANTS — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 000)	DA	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	22 354	7 810
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**(5 574)**	**30 544**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**25 581**	**47 154**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	7 840	10 252
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	9 576	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 252	23 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 016	40 163
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	511	257
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**45 196**	**74 242**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**70 776**	**121 396**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	45 196	74 242
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABD CONSULTANTS — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	201 133	FH		FI	201 133	177 484
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**201 133**	FK		FL	**201 133**	**177 484**
	Production stockée *					FM	358	17 449
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	3 548	1 189
	Autres produits (1) (11)					FQ	7	683
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**205 046**	**196 805**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	115 810	72 265
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 432	1 445
	Salaires et traitements *					FY	63 570	55 875
	Charges sociales (10)					FZ	23 305	21 867
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	1 211	926
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 339	8 039
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**211 667**	**160 416**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**(6 621)**	**36 388**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	47	310
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**47**	**310**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(47)**	**(310)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**(6 668)**	**36 078**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2017

Désignation de l'entreprise **SAS ABD CONSULTANTS** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**23**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	360	320
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**360**	**320**
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**(337)**	**(320)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ		
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	(1 431)	5 214
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**205 069**	**196 805**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**210 642**	**166 261**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**(5 574)**	**30 544**
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	4 937	4 937
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	3 548	1 189
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	6 336	8 037
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
Remboursement assurance		23
Amendes et majorations	360	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **70 776** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **205 069** euros et un total **charges** de **210 642** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-5 574** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

L'application, depuis le 1er Janvier 2005, des règlements n° 2002-10 et n° 2004-06 du comité de réglementation comptable, relatifs respectivement à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes. L'entité a fait le choix de la méthode prospective.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Stocks et en cours

Les matières et marchandises sont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits et services en cours de production ont été évalués à leur cout de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'exercice a été constaté pour un montant de 975 Euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel- CICE.
Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation.

Utilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Le CICE est utilisé pour financer des dépenses de formation.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Etat exprimé en **euros**	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 588					4 588
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	8 523		491		2 874	6 140
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**13 111**		**491**		**2 874**	**10 729**
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	264					264
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2 550					2 550
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**2 814**					**2 814**
	TOTAL	**15 925**		**491**		**2 874**	**13 543**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 966	655		2 622
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	7 219	556	2 874	4 902
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**9 186**	**1 211**	**2 874**	**7 523**
	TOTAL	**9 186**	**1 211**	**2 874**	**7 523**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles				
	Sur immobilisations : corporelles				
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations : titres de participation				
	Sur immobilisations : autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
	TOTAL GENERAL				
	Dont dotations et reprises : - d'exploitation				
	Dont dotations et reprises : - financières				
	Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en **euros**	30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 550		2 550
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	6 614	6 614	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 703	1 703	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 832	5 832	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	774	774	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	673	673	
	Charges constatées d'avances	3 168	3 168	
	TOTAL DES CREANCES	**21 314**	**18 764**	**2 550**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 252	15 252		
	Personnel et comptes rattachés	1 470	1 470		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 916	9 916		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	220	220		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	410	410		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	7 840	7 840		
	Autres dettes	511	511		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**35 620**	**35 620**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.03

Frais d'établissement

Etat exprimé en **euros**	30/09/2017	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution			
Frais de premier établissement			
Frais d'augmentation de capital			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

Etat exprimé en **euros**	30/09/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**

		30/09/2017
Total des Produits à recevoir		**1 447**
Autres créances		**1 447**
FRS RRRA OB.AVOIRS N.RECU	*673*	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	*774*	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros** | **30/09/2017**

Total des Charges à payer		**10 763**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**8 037**
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE	*8 037*	
Dettes fiscales et sociales		**2 726**
DETTES PRO.CONGES A PAYER	*36*	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	*1 161*	
ORGA.SOC.AU.CH. A PAYER	*1 119*	
ETAT AUT.CHARGES A PAYER	*410*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/09/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**3 168**
Cotisations fixes	01/10/2017 31/12/2017	100	
Maintenance VISUALQIE	01/10/2017 31/12/2017	298	
Assurance gtie fin, protec jurid,RCP	01/10/2017 31/12/2017	195	
Publicité et sponsoring	01/10/2017 31/10/2017	1 511	
Stock auto-collants	01/10/2017 30/04/2018	570	
Maintenance sauvegarde	01/10/2017 31/07/2018	62	
Pages jaunes	01/10/2017 30/04/2018	432	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**3 168**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	30/09/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 30/09/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	8 000,00	1,0000	8 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**8 000,00**	**1,0000**	**8 000,00**

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	30/09/2017
VALEUR D'ORIGINE					**22 417**	**22 417**
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs				9 897	9 897
	Redevances Exercice				4 937	4 937
	TOTAL				**14 834**	**14 834**
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				1 234	1 234
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				**1 234**	**1 234**
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				8 967	8 967
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				**8 967**	**8 967**
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					**4 937**	**4 937**

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	30/09/2017	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail valeur résiduelle du crédit bail du véhicule de la présidente		8 967 **8 967**	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)		**8 967**	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/09/2017
		TOTAL		

ABD CONSULTANTS
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : "Le Petit Pélican"
Boulevard du Président Albert Lebrun
26200 MONTELIMAR
520 045 170 RCS ROMANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017 :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à - 5 573,53 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 5 573,53 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte "Autres Réserves", soit 5 573,53
Qui s'élève ainsi à 16 780,50 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2014 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2015 : Néant.

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

- 16 000 euros, soit 2 euros par titre
- dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 16 000 euros

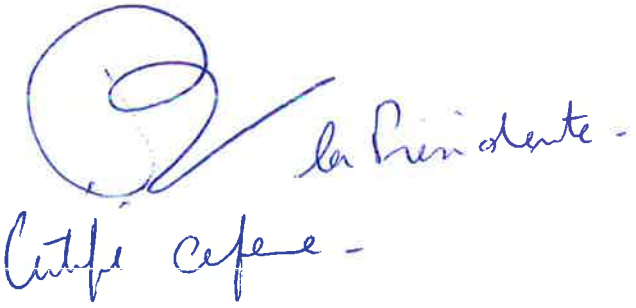
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2018 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

La présidente,

Catherine BARUSTA



GEORGES GOYON
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour
d'Appel de DIJON

32, rue de la République
71000 - MÂCON
Téléphone : 03 85 39 95 39 +
Télécopie : 03 85 39 95 33

Cabinet secondaire :
136, avenue Emile et Claude PUZENAT
71140 - BOURBON-LANCY
Téléphone : 03 85 89 10 47

agc
CONSEIL D'ENTREPRISES
audit / gestion / comptabilité

« ABD CONSULTANTS » S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros

Siège social : *« Le petit Pélican »*
boulevard du Président Albert LEBRUN
26200 – MONTELIMAR

R.C.S. de ROMANS : 520.045.170.00021

RAPPORT DU COMMISSAIRE

AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

« ABD CONSULTANTS » S.A.S.
« Le petit Pélican »
Boulevard du Président Albert LEBRUN
26200 – MONTELIMAR

GEORGES GOYON
Expert-Comptable Diplômé
Commissaire aux Comptes
inscrit près la Cour
d'Appel de DIJON

32, rue de la République
71000 - MÂCON
Téléphone : 03 85 39 95 39 +
Télécopie : 03 85 39 95 33

Cabinet secondaire :
136, avenue Emile et Claude PUZENAT
71140 - BOURBON-LANCY
Téléphone : 03 85 89 10 47

agc
CONSEIL D'ENTREPRISES
audit / gestion / comptabilité

« ABD CONSULTANTS » S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 8.000 euros
Siège social : « Le petit Pélican » - boulevard du Président Albert LEBRUN
26200 – MONTELIMAR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2017

Georges GOYON

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de DIJON

Aux Associés,

En exécution de notre mission de commissaire aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 16 NOVEMBRE 2015, nous vous présentons notre rapport sur les comptes annuels relatifs à l'exercice 2016/2017, clos le **30 SEPTEMBRE 2017**, et portant sur :

- ✓ le contrôle des comptes annuels de la société « **ABD CONSULTANTS** » **S.A.S.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- ✓ la justification de nos appréciations,
- ✓ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la présidente de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en FRANCE. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes annuels. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. Toutefois, nous avons relevé que la prime annuelle prévue et votée dans les assemblées générales antérieures au profit de votre présidente, n'avait pas été provisionnée au 30 septembre 2017, alors que celle-ci a été versée en décembre 2017.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les différentes interventions auxquelles nous avons procédé sur les comptes annuels de votre société ont porté

notamment sur le caractère approprié des méthodes et des principes comptables appliqués. Elles n'appellent pas de remarque particulière de notre part.

Toutefois, la crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique générale emporte de multiples conséquences graves pour les entreprises, et notamment au plan de leur activité professionnelle, de leur carnet de commandes, de leur productivité, de leurs résultats et de leurs financements. Ces éléments ont été pris en considération par votre société pour apprécier le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation retenue pour l'établissement des comptes annuels arrêtés au 30 SEPTEMBRE 2017.

Les appréciations ainsi portées à votre connaissance s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit normale des comptes annuels pris dans leur ensemble, et nos interventions au sein de votre société ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en FRANCE, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre présidente, et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels de la société.

Fait à MACON,
le 9 MARS 2018

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Georges GOYON

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale
de DIJON